

SOLUTIONS POUR LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

Entre qualité du tri et efficacité des traitements

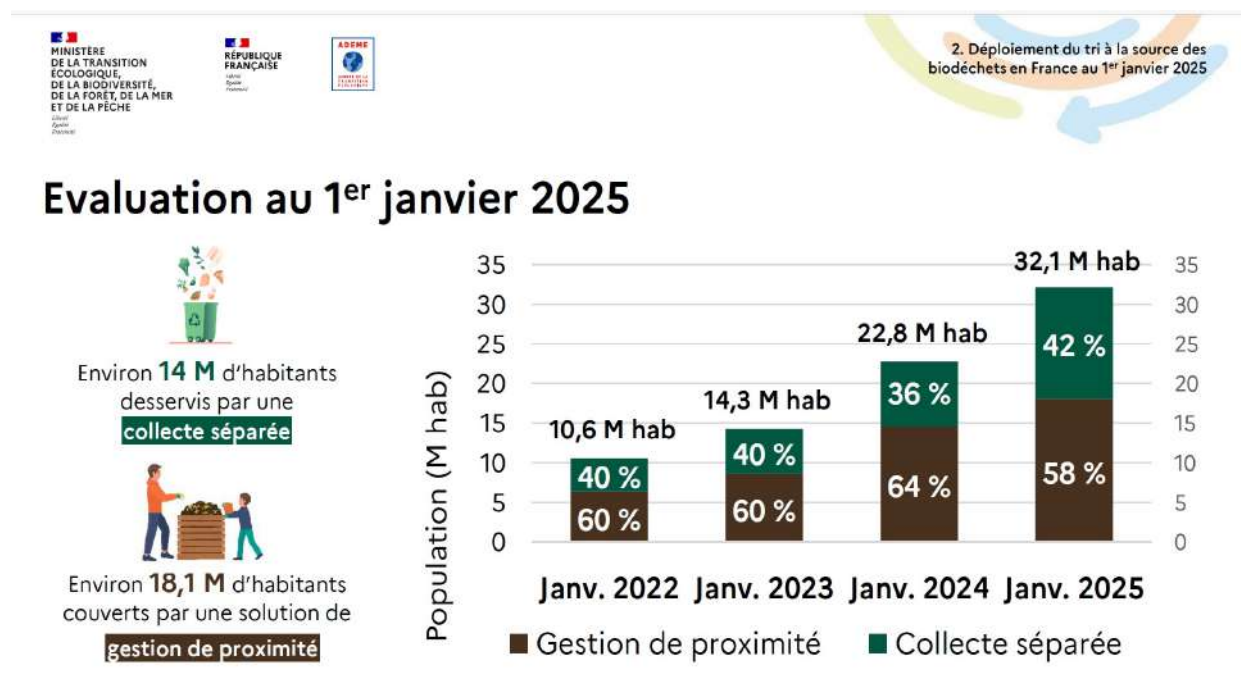


Les JTED, journées de rencontres techniques et scientifiques
Toulouse – 22/23 octobre 2025



UN CONTEXTE –rappel de quelques chiffres

Depuis le 1^{er} janvier 2024, alors que le tri des biodéchets s'impose à l'ensemble des acteurs, **47,2% de la population française sont couverts par une solution de tri soient 32,1 millions d'habitants sans objectifs de résultats.**(Données ADEME)



Biodéchets	tonnes
Valorisés	960 000
estimés	10 000 000
Volume traités	10%

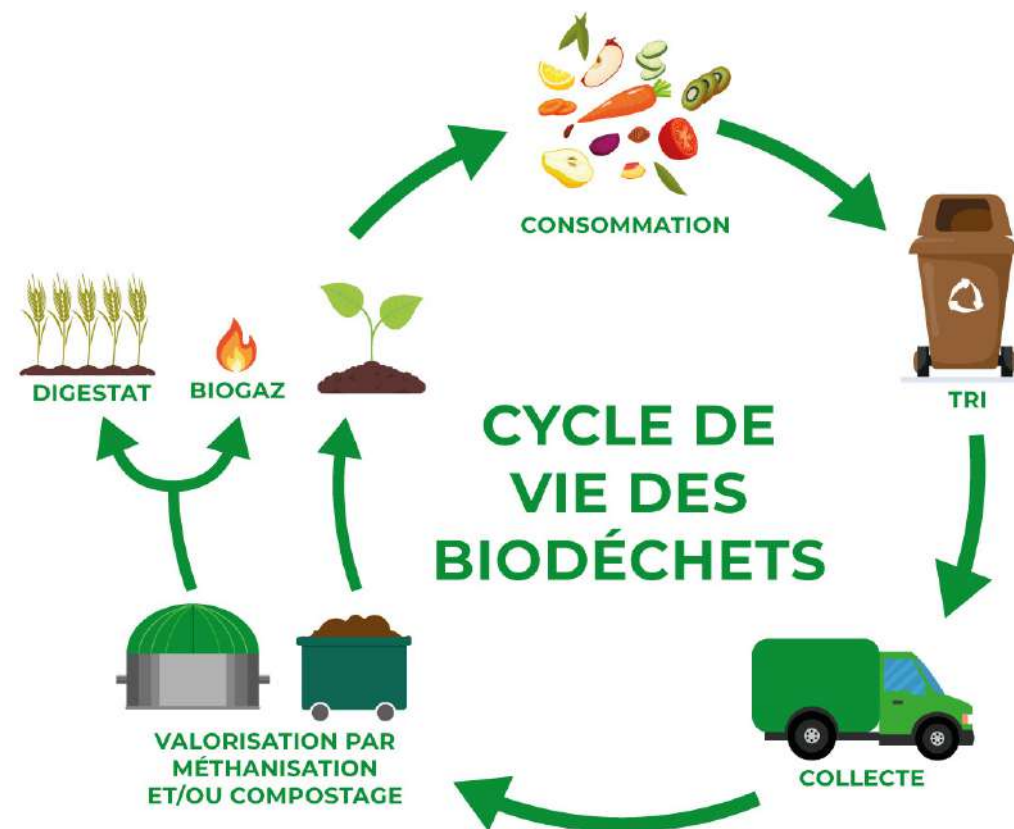


Qui sommes-nous ?

En l'absence de REP, et au regard du retard pris par la mise en œuvre de la loi AGECE sur les biodéchets, FRANCE BIODÉCHETS s'est constituée en mai 2024 pour faire avancer la situation sur le tri et la collecte des biodéchets et a pour objectifs de :

- **rassembler les acteurs de la filière**, d'informer et d'agir pour éviter l'enfouissement ou la mise en incinération des biodéchets.
- mettre tout en œuvre pour le développement d'une **filiale économique viable** capable de répondre aux enjeux écologiques et aux objectifs fixés par la loi AGECE.

- déployer par tous les moyens des pratiques **pour un tri de qualité, nécessaire à une valorisation vertueuse des biodéchets quel que soit le mode de valorisation** tant sur les aspects de retour au sol (compost et digestat) que sur le verdissement du parc énergétique par méthanisation.



Une vingtaine d'adhérents et de nombreux contacts et partenaires



Association des
Agriculteurs
Méthaniseurs de France



DES OBJECTIFS



SÉCURISER LA FILIÈRE => transformer les biodéchets en produits de valeur :

- **matière organique pour les sols**
- **énergie décarbonée**

tout en répondant aux enjeux environnementaux.

Il faut séparer la matière fermentescible de la matière sèche pour assurer un produit de mise sur le marché de qualité (compost/ digestat/ gaz).

2 enjeux majeurs :

- **Qualité du produit transformé**
- **Massification des volumes traités (captation du gisement)**



Sur la qualité



- **Du côté des gros producteurs de biodéchets** : mener un travail avec les industriels agro-alimentaires et les professionnels de la distribution : **l'emballage est au cœur du sujet.**
- **Du côté de la restauration collective** : une sensibilisation accrue des consommateurs/des salariés avec des contenants adaptés aux pratiques .
- **Du côté des collectivités** : favoriser des dispositifs efficaces en cohérence, avec la typologie du territoire.
- **Du côté des opérateurs de la collecte et de la valorisation** : poursuivre les efforts par des équipements techniques et des pratiques adaptées pour sécuriser le retour au sol.



Sur les quantités



Capter les gisements par des dispositifs répondants aux pratiques des citoyens dans leur quotidien et des entreprises dans leurs locaux professionnels. (facilitation sur le tri, équipement-contenants dédiés pour une sortie des OMR/ compostage à domicile ou collectif)

- Sécuriser l'appareil productif qui collecte et valorise ce déchet organique (effet de seuil)
- Développer une efficacité de terrain (coordination des collectivités et rationalisation des moyens)
- Équilibre économique des acteurs (collectivités et opérateurs de terrain)- (effet de seuil)



En pratique



- **Contrôler le respect des normes ICPE 2780, 2781 & 2783** par un organisme tiers habilité, pour s'assurer du respect des normes= > il ressort une disparité en matière de formation et/ou d'interprétation des textes par les DREAL et des contrôles insuffisants pour garantir un respect de la réglementation par tous: une harmonisation sur les critères doit être menée pour une équité de traitement des acteurs sur le terrain.
- **S'assurer de l'absence des plastiques** <à 0,5% d'inerte dans la soupe et une réglementation doit être précisée (outil de contrôle et suivi) et améliorer pour atteindre un seuil < 0,2%.
- **Utiliser des contenants adaptés pour capter ce gisement des biodéchets** (poubelle, PAV, les sacs biocompostables ou kraft le cas échéant) qui doivent faire l'objet d'une conformité par un marquage dédié reconnaissable par tous).
- **Améliorer la performance des unités de déconditionnement avec des compléments d'équipements qui sécurisent le** retour au sol de qualité.
- **Impliquer les acteurs de l'emballage** pour mener progressivement une réponse aux exigences de tri de la filière.

UN DÉCLOISEMENT ADMINISTRATIF ENTRE ACTEURS DE L'EMBALLAGE ET ACTEURS DE LA QUALITÉ AGRONOMIQUE POUR AVANCER !

Un évènement à suivre



Save
the
Date

DU 01 AU 03 DÉC. 2025

ÉVÈNEMENT EN LIGNE ET GRATUIT



MERCI DE VOTRE ATTENTION

<https://francebiodechets.org>

